

FORMULAIRE POUR LES PROPOSITIONS DES PAYS

en vue d'un soutien pour :

Le vaccin conjugué contre le Méningocoque A

Soumis par le Gouvernement du Tchad

Revu en février 2011

Pour la session de soumissions des demandes de 2011

Veuillez faire parvenir cette demande électronique ainsi que ses annexes (y compris la page de signatures) à l'adresse suivante: proposals@gavialliance.org

Renseignements auprès de: <u>proposals@gavialliance.org</u> ou des représentants d'une agence partenaire de GAVI. La proposition et les annexes doivent être présentées en anglais ou en français.

Veuillez faire parvenir la demande au secrétariat de GAVI avant ou au plus tard à la date limite.

Le Secrétariat de GAVI n'est pas en mesure de renvoyer aux différents pays les documents et pièces qui lui auront été transmis. Sauf indication contraire, les documents pourront être transmis aux partenaires de GAVI ou au public

Acronymes

ADIP Projets d'introduction et de développement accélérés

ANR Autorité nationale de règlementation

BCG Bacille Calmette-Guérin

CCI Comité de coordination inter-agences pour la vaccination

CCSS Comité de coordination du secteur de la santé

CEI Comité d'examen indépendant

CQD Système de contrôle de la qualité des données relatives à la vaccination

DTC3 Diphtérie-tétanos-coqueluche, 3^{ème} dose

FRC Formulaire de rapport conjoint de l'OMS/UNICEF sur la prévention des maladies

par la vaccination

GIC Groupe international de coordination

Hep B Hépatite B

Hib Haemophilus influenzae type b

MdF Ministère des finances MdS Ministère de la Santé

OMD Objectifs du Millénaire pour le développement

OMS Organisation mondiale de la santé
ONU Organisation des Nations Unies
OSC Organisation de la société civile
PEV Programme élargi de vaccination

Phase 1 du soutien de GAVI Alliance (2000-2005) Phase 2 du soutien de GAVI Alliance (2006-2010)

PIB Produit intérieur brut

PMD Pays les moins développés selon l'ONU PPAC Plan pluriannuel complet pour la vaccination

RNB Revenu national brut
RAS Rapport annuel de situation
SAB Seringues autobloguantes

SAGE Groupe stratégique consultatif d'experts de l'OMS SVN Soutien aux vaccins nouveaux et sous-utilisés

SSI Soutien à la sécurité des injections SSV Soutien aux services de vaccination SWAp Stratégie d'Approche sectorielle

TT Anatoxine tétanique

UNFPA Fonds des Nations Unies pour la population UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Table des matières

Acronymes	1
Table des matières	2
1.Résumé analytique	3
3. Données relatives au programme de vaccination	9
4. Demande du vaccin conjugue contre le Méningocoque A	15
5. Achat et gestion des vaccins nouveaux ou sous-utilisés	19
6. Subvention pour les coûts opérationnels des campagnes de vaccination	19
7. Observations et recommandations additionnelles de l'organe national de coordination	
(CCI/CCSS)	21
Signature du responsable gouvernemental autorisé :	23
ÉTABLISSEMENT FINANCIER	24

1. Résumé analytique

Le Gouvernement de la République du TCHAD a l'honneur de solliciter la tenue d'une campagne de vaccination de prévention contre la méningite à méningocoque A en novembre et décembre 2011 dans toutes les régions sanitaires du pays qui rentrent dans la ceinture méningitique. A cet effet, il soumet au Secrétariat de GAVI la présente requête élaboré par le Comité Technique comprenant la Croix Rouge du Tchad, MSF, la Division du Programme Elargi de Vaccination, la Direction Générale des Activités Sanitaires, l'OMS et l'UNICEF et validée par le Comité de Coordination Inter-Agences.

Cette campagne vise le contrôle accéléré des épidémies de méningite au Tchad. De ce point de vue, elle constitue la phase inaugurale de la mise en oeuvre des stratégies idoines recommandées dans la sous région africaine de l'OMS à savoir le renforcement de la surveillance basée sur le cas, l'introduction du vaccin dans le PEV de routine, les campagnes de vaccination de rattrapage et de suivi et la riposte aux cas surtout dus aux autres germes.

Le TCHAD a bénéficié du soutien des Fonds GAVI pour le renforcement des services de vaccination depuis l'an 2003, l'appui pour la sécurité des injections de 2003 à 2007, et l'introduction de nouveaux vaccins dans le PEV de routine (la Fièvre Jaune en 2003, le vaccin contre l'Hépatite Virale B et les infections à Hib en 2008 sous forme pentavalente (DTC HépB Hib).

La capacité de stockage actuellement disponible pour la conservation des vaccins aux niveaux central et régional est suffisante pour la campagne de l'année 2011. Mais des efforts seront faits pour renforcer le niveau périphérique en réfrigérateurs et en porte vaccins.

Tenant compte des expériences sur les campagnes antérieures et des leçons apprises sur l'introduction des nouveaux vaccins au Tchad, les principales stratégies de mise en œuvre préconisées pour la réussite de cette campagne inaugurale de l'introduction du vaccin conjugué contre la méningite A sont :

- Le renforcement de la coordination à tous les niveaux (CCIA, Comité National d'Organisation et ses Sous-Comités Techniques, Comités régionaux et des districts et implication effective des comités de gestion au niveau des zones de responsabilité (aires de santé);
- Le renforcement du processus de micro planification au niveau périphérique visant une meilleure définition des rôles et responsabilité, une meilleure estimation des ressources et surtout la prise en compte des difficultés particulières dans certaines zones. L'accent sera mis sur une bonne organisation des sites de vaccination et des stratégies vaccinale et l'affectation du personnel requis ;
- Le renforcement de la communication/mobilisation sociale surtout dans son volet de communication de proximité, communication pour un changement de comportement, implication des leaders locaux et la visibilité accordée à cet événement de grande importance de santé publique ;
- Le renforcement des Capacités du Personnel ;
- L'approvisionnement efficace (sans rupture de stock) en vaccins et intrants de bonne qualité durant toute la campagne ;

- La gestion fiable des stocks de vaccins et le suivi de leur utilisation ;
- L'application stricte de la sécurité des injections et la gestion des déchets ;
- Le renforcement de la surveillance des MAPI et les prises en charge correcte et au delà, le renforcement de la pharmaco vigilance autour de ce nouveau vaccin ;
- Le renforcement de la Supervision, du Suivi et de l'Evaluation. L'accent sera mis ici sur l'évaluation de la couverture vaccinale en bonne et due forme, l'organisation d'un atelier bilan et surtout la documentation du processus ;

La population cible visée est de 8.470.318 personnes âgées de 1 à 29 ans. Le montant global du plan s'élève à US\$ 12.195 400 soit 1,44 US\$ par enfant vacciné et un coût opérationnel (avec investissement compris) de 0,76 US\$ par enfant vacciné.

2. Signatures du Gouvernement et des organes nationaux de coordination

Gouvernement et Comité de coordination interagences pour la vaccination

Le Gouvernement du TCHAD souhaite resserrer le partenariat existant avec GAVI Alliance pour améliorer le programme national de vaccination systématique des nourrissons, et demande donc précisément le soutien de GAVI pour l'introduction du vaccin contre le méningocoque A dans le PEV de routine et l'organisation d'une campagne de vaccination de rattrapage.

Le Gouvernement du TCHAD s'engage à développer les services nationaux de vaccination sur une base durable, conformément au PPAC présenté avec le plan d'introduction du vaccin contre la Méningite A. Le Gouvernement demande à GAVI Alliance et à ses partenaires d'apporter une assistance financière et technique pour soutenir le programme de vaccination telle qu'elle est présentée dans cette proposition.

Le tableau n°......de la pagede la présente proposition donne le montant du soutien (en nature ou en espèces) qui est demandé à GAVI Alliance. Le tableau n°de la pagede la présente proposition donne l'engagement financier du Gouvernement pour les couts operationnels des campagnes de vaccination.

Veuillez noter que cette proposition ne sera pas examinée ni approuvée par le Comité d'Examen Indépendant sans les signatures du ministre de la Santé ET du ministre des Finances ou leurs délégués.

Ministre de la Santé :

Date:

SUBLIQUE DU

DE LA SAN

Signature : Secrétaire d'Etat à la Santé Publique

Mr MAHAMAT MAMADOU ADDY Nom:

01.03.201

Ministre des Finances:

Signature: Ministre des finances et du Budget...

Nom: Mr GATA NGOULOU

Date:

Organe national de	coordination :	Comité de co	oordination ir	nteragences	pour la vaccination :

➤ Le compte-rendu avalisé de cette réunion figure en annexe comme DOCUMENT NUMÉRO :

Nous soussignés, membres du CCI/CCSS¹, nous sommes réunis le (insérez la date) pour examiner cette proposition. À cette réunion, nous avons adopté cette proposition sur la base des documents d'appui annexés.

Nom/Titre	Institution/Organisation	Signature
Dr TOUPTA BOGUENA	MSP	
Mr Mahamat Mamadou Addy	MSP	
	MFB	
Dr Saïdou Pathé BARRY	OMS	
	UNICEF	
	Croix Rouge du Tchad	
	Coopération Française	
	ROTARY Club	

contacter est:

Nom :	Dr HAMID DJABAR	Titre : Vaccination	Chef de Division de la on
	66 25 40 40/99 81 40 40 / 22 52 26		Ministère de la santé
Fax::			
Courriel : j	abarhamid2003@yahoo.fr		

¹ Comité de coordination interagences ou comité de coordination du secteur de la santé, selon les cas.

Le Comité de coordination interagences pour la vaccination

Les institutions et les partenaires (dont les partenaires de développement et les organisations de la société civile) qui apportent leur soutien aux services de vaccination sont coordonnés et organisés par le biais d'un mécanisme de coordination interagences (CCI/CCSS). Le CCI/CCSS est chargé de la coordination et de l'utilisation à bon escient du soutien SSV et SVN de GAVI. Veuillez fournir des informations sur le CCI/CCSS de votre pays dans les espaces prévus ci-après.

Profil du CCI/CCSS

Nom du CCI/CCSS : Comité de Coordination Inter agence
Date de constitution du CCI/CCSS actuel :Un arrêté ministériel portant création du CCIA est signé le 17/06/2008
Structure (par exemple sous-comité, organisme autonome)
Fréquence des réunions : (4) quatre réunions statutaires par an et des réunions extraordinaires
Composition:

Fonction	Titre / Organisation	Nom
Président(e)	Ministre de la Santé Publique	Dr Toupta Boguena
Secrétaire	Coordonnateur de la Division de la vaccination	Dr Djabar Hamid
Membres	Représentant OMS	Dr Saidou Pathé Barry
	 Représentant Unicef 	Dr Marzio Babille
	 Président du Rotary club de 	 Mme Bintou MALLOUM
	N'djamena	•
	 Représentant de la Coopération 	•
	française	•
	 Ministère des Finances et des 	 Mr Tidjani Abderrahmane,
	Budgets	Conseiller au Ministère des
	Président de la croix rouge du TchadReprésentant MSF	Finances • Mr •

REUNION EXTRA ORDINAIRE DU COMITE DE COORDINATION INTERAGENCE (CCIA)

N'Djamena, le 03 mars 2011

Nom/Titre	Institution/ Organisation	Signature
Dr WADAK W.	m. DGHS/MEP	R
Ir Brahim Hamil	DEASR /MSP	A
Mare Birton Mallaur	Rotary-Club	Bung
Dr. Franky Levidon Path	é Représentant ous	Still
W Ghedonon Pland	a Change ANS 10175	Jigan)
Dr Thomas Karenge:	TO EHAYOMS	Canal .
Dr Djalal Orhamed	rad (our	
Tidgan Aldersahman	D Conseiller SG/MF	B James
Dr. Dji masche MBA	PEBÉ UNICEP	LIBUT -
or Ahmar Dutman	Soute/UNICEP	-Huf-
No Batand Cha	Coordonates A PEV	Clary.

Fonctions et responsabilités principales du CCI/CCSS :

Le CCIA a pour mission la définition des grandes orientations et des objectifs généraux du Programme Elargi de Vaccination

A ce titre, le CCIA est notamment chargé de :

- Elaborer et mettre en œuvre la politique nationale du Programme Elargi de Vaccination ;
- Coordonner, harmoniser et veiller à la cohérence de l'ensemble des interventions des différents partenaires ;
- Adopter les plans d'action annuels du Programme Elargi de Vaccination et les budgets y afférents ;
- Mobiliser les ressources nécessaires aux activités du Programme Elargi de Vaccination;
- Coordonner et suivre la mise en œuvre des activités des différents volets du Programme Elargi de Vaccination ;
- Suivre la réalisation des plans d'action ;
- Evaluer la mise en œuvre du Programme Elargi de Vaccination

Trois grandes stratégies visant à renforcer le rôle et les fonctions du CCI/CCSS au cours des 12 prochains mois :

- 1. Renforcement du Plaidoyer et de la mobilisation des ressources
- 2. Elargissement du CCIA à d'autres programmes et partenaires du ministère de la santé
- 3. Renforcement de la coordination aux niveaux régional et de district dans le cadre du renforcement du système de santé.

3. Données relatives au programme de vaccination

Veuillez compléter les tableaux ci-dessous, en utilisant les données de sources disponibles. Vous donnerez la source des données et la date. Utilisez si possible les données les plus récentes et joignez le document dont elles sont tirées.

- Veuillez vous reporter au PPAC et le plan d'introduction de du vaccin contre la méningite A. Veuillez joindre une copie complète (avec un résumé analytique) comme DOCUMENT NUMÉRO 01.....
- ➤ Veuillez vous référer aux documents de stratégie du secteur de la santé, aux pièces budgétaires, et à d'autres rapports, enquêtes, etc., conformément au besoin.

Tableau 3.1: Informations de base pour l'année 2011 (les plus récentes, précisez les dates des données fournies)

	Chiffre	Date	Source
Population totale	12 100 455	2011	Projections faites à partir du Recensement Général de la Population et Habitat 2009 (RGPH) avec un taux d'accroissement annuel de 3,6%
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	102/1000	2004	EDST II 2004
Nourrissons survivants*	435 616	2010	Projections faites RGPH 2009
RNB par habitant (\$US)	753,3	2007	INSED 2007-2008
Pourcentage du PIB alloué à la santé	5,28% 4,51%	2007 2008	DAFM Ministère de la Santé Publique
Pourcentage des dépenses gouvernementales alloué à la santé	5%	2008	

^{*} Il s'agit des nourrissons encore en vie à l'âge de 12 mois.

Veuillez donner des informations complémentaires sur le contexte de planification et de budgétisation dans votre pays :

Indiquez le nom et la date du document de planification en vigueur pour la santé :

Le Plan de Développement Sanitaire Intégrée validé en 2009 et le PPAC 2008 - 2012

Le PPAC est-il en accord avec ce document (calendrier, contenu, etc.) ? Dans le cas contraire, veuillez attacher un plan d'introduction de MenAfriVac pour les prochaines campagnes de masse à venir.

Plan de campagne inaugurale de prévention joint.

Décrivez le cycle national de planification et de budgétisation pour la santé

Le plan national de développement sanitaire (PNDS) est élaboré pour la période 2009-2012. Le cycle est de 4 ans. Un budget annuel pour la santé est adopté par l'Assemblée Nationale.

Décrivez le cycle national de planification pour la vaccination :

Le cycle de planification pour la vaccination au Tchad est quinquennal (PPAC) : 2008-2012 et un Plan Opérationnel est élaboré et adopté par le CCIA chaque début d'année

Veuillez indiquer si des données désagrégées par sexe sont rapportées dans le cadre de rapportage de vaccination de routine.

Non.

Veuillez indiquer si des aspects relatifs au genre ont été pris en compte dans le plan d'introduction de ce vaccin.

Toutes les personnes cibles quelque soit leur sexe bénéficieront équitablement du vaccin. Aussi les équipes de vaccination comprend aussi bien des hommes que des femmes

Tableau 3.2: Calendrier de vaccination actuel : vaccins traditionnels, nouveaux vaccins et supplémentation en vitamine A (pages du PPAC)

Vaccin	Âges d'administration		oar un "x" s'il Iministré :		
(ne pas utiliser de nom de marques)	(par les services de vaccination systématique)	Dans le pays entier	Seulement dans une partie du pays	Observations	
BCG/Polio 0	Dès la naissance	X			
DTC-HepB1+Hib 1/ Polio 1	6 semaines	X			
DTC-HepB2+ Hib 2/ polio 2	10 semaines	X			
DTC-HepB3+ Hib 3/ Polio 3	14 semaines	X			
Rougeole	9 mois	X			
Fièvre jaune	9 mois	X			

Tableau 3.3: Évolution de la couverture vaccinale et de la charge de morbidité

(Telle qu'elle est décrite dans les deux derniers formulaires conjoints de déclaration OMS/UNICEF sur les maladies à prévention vaccinale)

Évo	Évolution de la couverture vaccinale (en pourcentage)					Charge de morbi préventio	dité des ma	
	Vaccin	No	tifié	Enq	Juête	Maladie	1	e de cas larés
		2009	2010	2009	2010		2009	2010
BCG		82	84	ND	ND	Tuberculose	ND	ND
DTC	DTC1	95	100	ND	ND	Diphtérie	ND	ND
	DTC3	75	83	ND	ND	Coqueluche	ND	ND
Poliomyélite 3		68	75	ND	ND	Poliomyélite	64	27
Rougeole (premi	ère dose)	87	84	ND	ND	Rougeole	2 415	10 283
Anatoxine tétanio	que 2+ (femmes enceintes)	72	77	ND	ND	Tétanos néonatal	146	ND
Hib3		75	83	ND	ND	Hib **	ND	ND
Fièvre jaune		79	82	ND	ND	Fièvre jaune	3	2
Hépatite B3		75	83	ND	ND	Séroprévalence hépatite B*	ND	ND
Supplémentation en vitamine A	Mères (<6 semaines après l'accouchement)							
en vitainine A	Nourrissons (>6 mois)							

Tableau 3.4: Evolution de la couverture vaccinale durant les dernières vastes campagnes de vaccination (pages du PPAC) : Des Campagnes de vaccination contre la méningite ont été menées en 2009 et 2010.Les résultats montrent des taux de couverture de....

En 2011 2 campagnes de vaccination contre la polio ont été effectuées en Janvier (10 régions sur 22 Cible : 1.420.000) et Février (22 régions sur 22 Cible : 2.220.000). Les évaluations externes ont montré des couvertures de 90% en Janvier et 92% en Février.

	Données de référence et couvertures obtenues							
Nombre	Année de référence	Année 1 2007	Année 2 2008	Année 3 2009	Année 4 2010	Année 5 2011		
Polio		89,5%	85,5%	74,9%	87%	92,5		
Rougeole	_	NA	NA	92%	ND			
Méningite (ripostes dans les districts épidémiques)		NA	NA	86%	88%			
TT2 + (Femmes 14-49 ans dans 12 DS/61))		NA	NA	NA	86%			
Fievre Jaune		NA	NA	NA	NA			

Si des données d'enquêtes sont fournies dans le tableau ci-dessus, veuillez indiquer l'année où ces enquêtes ont été réalisées, leur titre complet et, le cas échéant, les groupes d'âge concernés.

Ces données ont été obtenues grâce aux monitorages et évaluations réalisés à la fin de ces campagnes qui Restent focalisées sur des districts sanitaires.

Tableau 3. 5: Estimation de fond et objectifs annuels (pages du PPAC)

Merci de bien vouloir vous référer au PPAC et au plan d'introduction du vaccin contre la Méningite A, qui contient un résumé des estimations des fonds et des objectifs annuels afin de compléter la feuille de calcul obligatoire (Annexe 1)

Tableau 3.6 Resume du budget actuel et futur pour la vaccination

	Estimation des coûts annuels en \$US (milliers)							
Poste budgétaire	Année de référence 2011 Année 2 2012		Année 2 2012	Année 3 2013	Année 4 2014	Année 5 2015		
Coûts récurrents pour la vaccination systématique								
Vaccins (seulement pour la vaccination systématique)								
a) Vaccins traditionnels	2010	434 971	447 150	SO	SO	SO		
b) Vaccins nouveaux ou sous- utilisés	2010	4 074 707	3 941 231	SO	SO	SO		
Fournitures d'injection	2010	311 680	320 407	SO	SO	SO		
Personnel	2010	453 634	472 530	SO	SO	SO		
Salaires du personnel employé à plein temps par le programme national de vaccination (et qui travaille exclusivement sur la vaccination)	2010	109 507	111 697	SO	SO	SO		
b) Indemnités de subsistance pour les équipes de vaccination mobiles/de proximité	2010	129 223	141 632	SO	SO	SO		
Transport	2010	32 541	33 217	SO	SO	SO		
Entretien et frais généraux	2010	1 198 239	1 240 002	SO	SO	SO		
Formation	2010	75 599	77 111	SO	SO	SO		
Mobilisation sociale et IEC	2010	70 690	72 104	SO	SO	SO		
Surveillance épidémiologique	2010	238 647	243 420	SO	SO	SO		
Administration du programme	2010	15 900	141 294	SO	SO	SO		
Autres	2010	22 086	22 528	SO	SO	SO		
Sous-total coûts récurrents	2010	6 928 694	7 010 994	SO	SO	SO		
Coûts d'équipement pour la vaccination systématique								
Véhicules	2010	640 000	65 040	SO	SO	SO		
Équipement de la chaîne du froid	2010	861 025	1 131 136	SO	SO	SO		
Autres équipements	2010	100 328	151 569	SO	SO	SO		
Sous-total coûts d'équipement	2010	961 354	1 347 745	SO	SO	SO		
Campagnes*								
Poliomyélite	2010	-	-	SO	SO	SO		
Rougeole	2010	4 131 894	_	SO	SO	SO		

Fièvre jaune	2010	-	-			SO	SO	SO
Tétanos maternel et néonatal	2010	10 637 908	1			SO	SO	SO
Autres campagnes	2010	-	-			SO	SO	SO
Sous-total coûts des campagnes	2010	14 769 802	1					
TOTAL GÉNÉRAL		22 659 850		8	358 739			

NB : La vaccination contre les méningites a méningocoque n'a pas été prévue dans le PPAC qui couvre la période 2008 a 2012 : la révision de ce plan est prévue au cours de l'année 2011 après une revue externe du PEV couplée a une évaluation de la couverture vaccinale.

Veuillez donner dans les tableaux ci-dessous les sources de financement pour chaque poste budgétaire (si elles sont connues). Efforcez-vous d'indiquer quels postes sont couverts par le budget du Gouvernement et quels coûts sont couverts par les partenaires de développement (ou GAVI Alliance) et donnez le nom des partenaires.

Tableau 3.6: Résumé du financement actuel et futur et provenances des fonds (pages du PPAC)

		Estimation du financement annuel en \$US (milliers)				rs)	
Poste budgétaire	Provenance des fonds	Année de référence 2010	Année 1 2011	Année 2 2012	Année 3 2013	Anné e 4 2014	Année 5 2015
Coûts récurrents							
1geston du programme	1. Etat GAVI, OMS, UNICEF	294 600	215 500				
2. Prestation de services	2. 1. Etat GAVI, OMS UNICEF	2 142 000	678 400				
3Equipement logistique	3. 1. Etat GAVI, OMS UNICEF	127000	27 000				
4.Vaccins consommables	4. 1. Etat GAVI,	2479 200	1 342 000				
5.	5.						
6.	6.						
7.	7.						
8.	8.						
9.	9.						
10.	10.						
11.	11.						
12.	12.						
13.	13.						
14.	14.						
Coûts d'équipement							
1.Achat 300 motos	1. Etat	800 000	900 000				
2. Achat réfrigérateurs, congélateurs ;	2. Etat		834 000				

chambres froides					
3.	3.				
4.	4.				
5.	5.				
Campagnes					
AVS Polio	2. 1. Etat , OMS UNICEF	3 334 000	1961 500		
2.Campagnes TNN	2 Etat , UNICEF	52 000	52 083		
3. Riposte contre la polio	3. Etat OMS UNICEF	62 500	PM		
4.Achat de vaccins / consommables	4.UNICEF,OMS	PM	PM		
5.	5.				
TOTAL GÉNÉRAL					

4. Demande du vaccin conjugue contre le Méningocoque A

Veuillez faire un résumé du PPAC et/ou du plan d'introduction du vaccin contre la Méningite A. Soulignez les points importants délivrant des informations sur le processus de décision (données prises en considération)

Le Tchad est un pays qui se situe en pleine ceinture africaine de la méningite. Par conséquent, de nombreuses épidémies sont déclarées chaque année, et même en dehors de tout phénomène épidémique, les formations sanitaires enregistrent régulièrement de nombreux cas suspects ou confirmés. C'est pourquoi le pays est retenu comme pays prioritaire dans le cadre de l'effort mondial de contrôle accéléré de la méningite dans la région africaine de l'OMS, notamment avec l'introduction du vaccin conjugué MenAfriVac, à travers le « Meningitis Vaccine Project ou MVP »

Une mission de haut niveau conduite par le Coordonnateur de l'IST Afrique centrale a séjourné à N'Djaména du 27 au 29 Janvier 2011 en vue de faire le plaidoyer requis auprès des responsables sanitaires pour engager les autorités au plus haut niveau dans cette initiative et rappeler l'urgence de la mise en place d'un comité national d'organisation dynamique et ouvert aux partenaires techniques et financiers, l'élaboration d'un plan d'opérations pour la mise en œuvre des stratégies idoines, et la mise en place d'un processus de mobilisation de ressources conséquent.

Au décours de cette mission, l'adhésion du gouvernement a été notifiée, suivi de l'envoi d'un memo du Ministre de la Santé à l'OMS entérinant cet engagement du gouvernement Tchadien et un engagement ferme a été pris pour les préparatifs et la mobilisation effective des ressources. Des possibilités existent au plan international, notamment GAVI, dont le pays peut profiter sur la base d'un processus de soumission.

Le Tchad n'a pas encore conçu un document stratégique de mise en œuvre de cette initiative, mais il a accumulé de nombreuses expériences sur (i) la mise en œuvre de la surveillance intégrée des maladies et riposte et des aspects spécifiques de surveillance basée sur le cas (PFA, rougeole, fièvre jaune, (ii) la mise en œuvre des campagnes de vaccinations supplémentaires contre la poliomyélite, (iii) la mise en œuvre campagnes de vaccinations contre la rougeole (rattrapage et de suivi) dans le cadre de l'initiative de contrôle accéléré de la rougeole, (iv) l'organisation des campagnes de riposte contre les nombreuses épidémies de méningites avec les vaccins poly saccharidiques.

Dans le cadre de la présente soumission un plan de campagne initiale de rattrapage avec le MenAfriVac a été élaboré. Ce plan aborde le contexte spécifique du Tchad, les objectifs à atteindre les stratégies et les principales activités, y compris l'évaluation, et quelques étapes critiques de mise en œuvre, le budget requis. De ce point de vue, il devra permettre de répondre aux questions critiques de la faisabilité du début d'introduction du MenAfriVac en 2011 telle que prévue au plan régional, mais surtout fournir des réponses requises au dossier de soumission à GAVI et à d'autres partenaires éventuels sur la pertinence des axes stratégiques

du Tchad, la cohérence des activités, et surtout les coûts et ainsi permettre de mobiliser les contributions des différents partenaires.

Dans tous les cas, un effort sera fait pour le faire évoluer vers un plan stratégique national de réduction de la mortalité et morbidité liées aux méningites, document dans lequel les autres orientations stratégiques seront développées, de façon intégrée aux activités de riposte que le pays a l'habitude de conduire.

Décrivez brièvement (1) le plan de gestion des pertes de vaccins (2) la capacité de la chaîne du froid et indiquez si elle permet de stocker les nouveaux vaccins. Veuillez indiquer si l'acquisition des vaccins pour cette campagne aura des conséquences sur la livraison et la capacité de conservation des vaccins traditionnels et veuillez indiquez comment cette situation serait-elle gérer.

L'accent sera mis sur une bonne conservation des vaccins aux différents niveaux de répartition et leur utilisation rationnelle.

On estime à environ 10,17 millions le nombre de doses requis pour la campagne, doses qui occuperont environ 38 M3 de conservation en chaîne de froid positif. Des dispositions adéquates seront prises pour identifier et garantir le volume requis avant l'arrivée des vaccins en mettant à contribution le secteur privé.

Ainsi, les vaccins stockés au niveau central dans les chambres froides du PEV seront acheminés dans des glacières (conditions requises) vers les régions au moins 2 semaines avant le début de la campagne. Les dispositions nécessaires seront prises à ces niveaux pour renforcer la qualité de la chaîne de froid et son suivi en vue d'en garantir la bonne conservation. La présente campagne offre l'opportunité de renforcer le niveau périphérique en frigos et en portes vaccin.

Le stockage des matériels de vaccination (seringues, boîtes de sécurité) nécessitera un espace d'environ 780 m3. Pour couvrir ce besoin, il sera nécessaire d'utiliser au besoin le grand magasin de la Division de la maladie transmissible, car même si la campagne de vaccination sera faite en plusieurs phases, tout le stock sera reçu une seule fois pour minimiser les coûts du transport.

Les DSR devront approvisionner les districts sanitaires au moins une semaine (délai à adapter en fonction de la qualité de la chaîne de froid disponible et des conditions de transports) avant la campagne afin d'assurer la disponibilité des vaccins dans les zones de responsabilité 48 heures avant la campagne de manière à s'assurer de la disponibilité des vaccins dans les sites/équipes de vaccination (fixes/temporaires, avancées, mobiles).

De même, les outils de gestion et les ressources financières liées à la gestion des vaccins (transports, pétrole, location frigo) doivent être mises à la disposition des DSR et MCD avant la campagne afin de s'assurer que les vaccins sont stockés dans les conditions optimales.

Les matériels de chaîne de froid disponibles dans les districts sanitaires seront mis à contribution, notamment pour la congélation des accumulateurs

Un point journalier sera fait au niveau de chaque site de vaccination sur les doses de vaccin utilisées, le respect de la chaîne de froid (monitorage), les pertes éventuelles (vaccin sacrifié et gaspillé).

Afin de minimiser ces pertes et de garantir la qualité des vaccins administrés, le personnel de vaccination sera formé et supervisé entre autres sur ces aspects. Un

accent sera mis sur le respect de la chaîne de froid depuis le niveau central jusqu'au site de vaccination.

Les moyens de transport nécessaires à cette campagne, les motos des superviseurs des équipes seront mises à contribution. Les véhicules 4X4 de type pick-up seront loués pour aider au transport des équipes, du matériel, des déchets et à la supervision.

Tableau 4.1 : Capacité et coût (du stockage positif)

		Formule	Année 1 2011	Année 2 2012	Année 3 2013	Année 4 2014	Année 5 2015
Α	Besoins annuels en volume positif, y compris le(s) nouveau(x) vaccin(s) (préciser:) (litres²	Chiffre obtenu en multipliant le nombre total de doses de vaccin par le volume occupé par le conditionnement de chaque dose	27962	35817	37363	41230	43098
В	Capacité annuelle positive, y compris le(s) nouveau(x) vaccin(s) (préciser:) (litres ou m3)	#	11997	16046	16825	18041	18685
С	Estimation du nombre minimum d'expéditions annuelles requises pour la capacité réelle de la chaîne du froid	A/B	2	2	2	2	2
D	Nombre annuel d'expéditions	Sur la base du plan national d'expédition des vaccins	2	2	2	2	2
E	Différence (le cas échéant)	((A / D) - B)	0	0	0	0	0
F	Estimation du coût de l'expansion	\$US	0	0	0	0	0

Des études cliniques de MenAfriVac sont en cours et une indication pour l'utilisation chez les enfants de moins de 1 an est attendue pour le mois de janvier 2014. Décrivez brièvement quand votre pays prévoit l'introduction du vaccin conjugué contre le Méningocoque A dans le calendrier de la vaccination systématique, de quelle manière votre pays compte remplir ses obligations de co-financement pour l'introduction systématique du vaccin conjugué contre le Méningocoque A, et d'autres problèmes relatifs à l'introduction systématique que vous considéreriez. (Reportez-vous au PPAC).

Le pays attend les orientations techniques et stratégiques de l'OMS pour l'élaboration du plan stratégique de contrôle de la méningite et son introduction effective dans le PEV de routine.

² Utilisez les résultats du tableau 5.2. Multipliez le nombre total de doses de vaccin (ligne I) par le volume unitaire conditionné pour chaque vaccin du calendrier national de vaccination. Tous les vaccins sont stockés à une température positive (+5°C) à l'exception du VPO qui est conservé à une température inférieur à zéro (-20°C).

Tableau 4.2: Évaluation de la charge de morbidité relative au méningocoque (si disponible) :

Maladie	Titre de l'évaluation	Date	Résultats
	So	so	so

Si des vaccins nouveaux ou sous-utilisés ont déjà été introduits dans votre pays, ou si vous avez déjà conduit des campagnes de vaccination, veuillez indiquer les enseignements tirés de l'expérience ayant trait à la capacité de stockage, à la protection contre la congélation accidentelle, à la formation du personnel, à la logistique de la chaîne du froid, aux taux d'abandon, aux taux de perte vaccinale, etc. et suggérez des solutions pour améliorer ces points :

Enseignements tirés	Solutions / Mesures
La micro planification est un élément essentiel de réussite des campagnes de vaccination	Mettre un accent particulier sur la micro planification à la base avec implication des communautés et avec l'appui des équipes centrales et régionales
L'engagement politique au plus haut niveau permet de mobiliser les ressources requises dans le cadre du cofinancement	Plaidoyer et mobilisation sociale renforcés pour l'implication effective des hautes autorités et des autres secteurs de développement du pays
Le choix et la formation des acteurs de la campagne tenant compte de l'insuffisance quantitative et qualitative en ressources humaines	La campagne sera organisée en trois pools pour mieux focaliser les compétences disponibles sur les zones de déroulement. Un accent particulier sera mis sur la formation des acteurs de terrain.
L'introduction de nouveaux vaccins (HepB et Hib) et les campagnes (polio, VAR, Méningo) ont montré les limites de la capacité de stockage et de gestion efficace des vaccins et autres intrants	Evaluation de la chaîne de froid et de la gestion efficace des vaccins faite en novembre 2010 Poursuivre la réhabilitation de la chaîne de froid en cours, et à renforcer (voir proposition dans le plan de vaccination inaugurale avec le MenAfriVac A.

5. Achat et gestion des vaccins nouveaux ou sousutilisés

a) Veuillez montrer de quelle manière le soutien sera mis en œuvre et géré, y compris l'achat de vaccins (GAVI s'attend à ce que les pays achètent leurs vaccins et matériel d'injection par le biais de l'UNICEF) :

Le Tchad achète systématiquement ses vaccins et consommables à travers le circuit d'approvisionnement de l'UNICEF.

b) Veuillez indiquer quand vous comptez planifier la conduite de la campagne (mois et date) et de quelle manière la campagne sera développée ex : différentes phases en une seule fois)

La campagne se déroulera en trois phases durant les mois de novembre et décembre 2011 (voir chronogramme/plan joint).

- f) Veuillez décrire comment la couverture du nouveau vaccin sera surveillée et déclarée (se référer au PPAC et au plan d'introduction du vaccin contre la Méningite A)
- Un suivi administratif (estimation des couvertures journalières)
- Un monitorage quotidien indépendant dans les aires de stratégies avancée et mobile
- Evaluation de la couverture vaccinale selon la méthodologie de l'OMS, un sondage par région soit 22 sondages.

6. Subvention pour les coûts opérationnels des campagnes de vaccination

Tableau 6.5: calcul de la somme forfaitaire

Année de l'introduction du nouveau vaccin	Objectifs 1-29 annees (voir tableau 3.4)	Montant par personne en \$US	Total en \$US
2011	8 470 318	\$ 0,30	2 541 096

Veuillez indiquer dans les tableaux ci-dessous comment ce montant³ sera utilisé pour financer le coût de l'introduction de la campagne de vaccination ainsi que d'autres activités essentielles. Le soutien de GAVI ne sera pas suffisant pour couvrir tous les besoins, veuillez par conséquent indiquez dans le tableau ci-dessous combien et qui complétera les besoins restants (se référer au PPAC et/ou au plan d'introduction du vaccin contre la Méningite A)

Tableau 6.6: Coût (et financement) de la campagne (\$US)

Poste budgétaire	Besoins totaux pour l'introduction du nouveau vaccin	Besoins financés avec la subvention pour l'introduction des vaccins nouveaux ou sous- utilisés	Finances par d'autres sources de fond
	US\$	US\$	US\$
Formation	276 865		
Mobilisation sociale, IEC et plaidoyer	421 355		
Équipement et entretien de la chaîne du froid	526 110		
Véhicules et transport Ressources en personnel (allocations journalières)	2 456 742		
Gestion du programme	85 417		
Surveillance et suivi	12 604		
Ressources humaines	PM		
Gestion des pertes vaccinales	1 554 103		
Assistance technique	200 000		
Contribution en faveur des bénévoles			
Autre (Suivi, monitorage et évaluation)	370 627		
Autre (Cartes de vaccination)	423 958		
Autre (Divers)	108 333		
Autre (Imprévus 2,5%)	304 888		
Total	6 436 113		

Si nécessaire, veuillez compléter le formulaire bancaire (annexe 1).

Prière de bien vouloir décrire brièvement qui financera les coûts opérationnels non financés par GAVI. Si le gouvernement est la source de financement, veuillez confirmer que cela est bien inscrit dans le budget de la santé. Si vous cherchez d'autres sources de financement, veuillez les indiquer et confirmer leurs engagements.

Le Gouvernement s'est engagé à financer à hauteur de 50% des coûts opérationnels indiqués dans le tableau précédant soit environ 3 220 000 US\$. Une lettre d'engagement est en cours de signature.

³ La subvention sera calculée sur la base d'un montant de \$US 0,30 par naissance annuelle, avec un montant minimal de \$US 100 000.

7. Observations et recommandations additionnelles de l'organe national de coordination (CCI/CCSS)

Observations du CCIA:

- Importance d'assurer une bonne gestion des déchets générés à l'occasion de cette campagne;
- Accent sur la micro planification et la mise en œuvre efficiente des activités
- Participation effective des comités de coordination (régionaux et des districts) dans la mise en œuvre de la campagne ;
- La prise en comptes des réfugiés (à l'Est et au Sud du pays) qui sont estimés à environ 300 000 personnes selon le HCR;
- Insuffisance de l'approche spécifique pour les populations difficiles d'accès, notamment les nomades ;

Recommandations du CCIA:

- Mettre en exergue les expériences du Tchad dans le domaine des campagnes de vaccination de masse;
- Tenir compte des autres plans en cours et y faire référence (ex : Réhabilitation de la chaîne de froid) ;
- Définir un plan spécifique pour atteindre effectivement les populations nomades ;
- Retenir les écoles dans les sites temporaires de vaccination ;
- Coordonner avec le Ministère de l'environnement le projet d'achat des incinérateurs.

8. Documents à fournir pour chaque type de soutien Document	NUMÉRO DE DOCUMENT	Durée*
Plan pluriannuel complet (PPAC) Plan d'introduction du MenAfriVac (s'il n'est pas déjà inclus dans le PPAC)	01 02	2008-2012
Comptes-rendus avalisés des réunions de l'organe national de coordination au cours desquelles la demande de soutien à GAVI a été approuvée	03	Mars 2011
Comptes-rendus avalisés des réunions du CCI/CCSS au cours desquelles la demande de soutien à GAVI a été examinée	03	Mars 2011
Comptes-rendus des trois dernières réunions du CCI/CCSS	03, 04, 05	Mars 2011 Février 2011 2010
Plan de travail du CCI/CCSS pour les 12 prochains mois	ND	
La feuille de calcul requise pour le vaccin	06	2011

^{*} Le cas échéant, prière d'indiquer la durée du plan, du document ou de l'évaluation.



Formulaire bancaire

SECTION 1 (À compléter par le bénéficiaire)

Nous réitérons que sans les coordonnées bancaires complètes et correctes (IBAN, code SWIFT, les coordonnes bancaires et la banque correspondante des USA), le transfert de fonds s'avère impossible et cela peut être la cause de retard inutiles.

Banking Form	
	SECTION 1 (À compléter par le bénéficiaire)
Nom de l'institution : (Titulaire du compte)	
Adresse :	
Ville – Pays :	
Téléphone :	Fax :
Devise du compte bancaire :	
À créditer à : Titre du compte	
N° du compte : À : Nom de la	
banque	

NB : Considérant les observations antérieures de GAVI sur la Banque (Commercial Bank of Tchad CBT), un nouveau compte sera ouvert dans une autre structure bancaire de la place et les coordonnées seront communiquées ultérieurement.

Le compte doit-il être utilisé exclusivement par ce programme ? OUI () NON ()					
Qui assure la véri	fication du compte ?				
Par sa signature,	onsable gouvernemental autorisé : le responsable autorisé confirme que le compte du Ministère des Finances et qu'il est sous le c otes.				
Nom:		Cachet :			
Titre:					
Signature:					
Date:					
Adresse et téléphone:					
Fax:					

Adresse e-mail:

SECTION 2 (À compléter par la banque)

ÉTABLISSEMENT FINANCIER	BANQUE CORRESPONDANTE (aux États-Unis d'Amérique)
Nom de la	
banque : Nom de	
Adresse :	
, tal 0000 i	
Ville – Pays :	
ville i dys .	
Code Swift :	
Code	
N° ABA :	
Tálánhona :	
Fax No.:	
Personne de	
contact à la	
banque (nom et	
téléphone) :	
Je certifie que le compte N°nom de <i>(nom de l'institution)</i> présent établissement bancaire.	auprès du
Le compte doit porter la signature conjointe d'au moins (nombre de signataires) des personnes autorisées ci-après :	Nom du représentant autorisé de la banque
1 Nom :	Signature:
Titre :	Date:
2 Nom :	Cachet:
Titre :	
3 Nom :	
Titre :	
4 Nom :	
Titre :	
-	I

ANNEXE 2: Conditions générales de GAVI Alliance

FINANCEMENT UTILISÉ UNIQUEMENT POUR LES PROGRAMMES APPROUVÉS

Le pays candidat ("Pays") confirme que tout financement accordé par GAVI Alliance dans le cadre de la présente demande sera utilisé et affecté au seul but de réaliser le(s) programme(s) décrit(s) dans cette demande. Toute modification significative du (des) programme(s) approuvé(s) doit être examinée et approuvée au préalable par GAVI Alliance. Toute décision de financement de cette proposition est prise à la discrétion du conseil de GAVI Alliance et dépend de la procédure CEI ainsi que de la disponibilité de fonds.

AMENDEMENT DE CETTE PROPOSITION

Le Pays informera GAVI Alliance à travers son Rapport annuel de situation de son désir de proposer une modification quelconque de la description du (des) programme(s) de cette proposition. Le Pays produira des documents à l'appui de toute modification approuvée par GAVI Alliance et la présente proposition sera amendée en conséquence.

RESTITUTION DES FONDS

Le Pays accepte de restituer à GAVI Alliance tout montant de financement qui n'est pas utilisé au profit de (des) programme(s) décrit(s) dans cette proposition. Sauf décision contraire par GAVI Alliance, le remboursement par le Pays doit être effectué en dollars US dans les soixante (60) jours de la réception par le Pays de la demande de GAVI Alliance et sera versé sur le ou les compte(s) indiqué(s) par GAVI Alliance.

SUSPENSION/ FIN

GAVI Alliance peut suspendre tout ou partie de son financement à un Pays si elle a une raison de soupçonner une utilisation des fonds à des fins autres que les programmes décrits dans cette proposition, ou dans tout amendement de cette proposition approuvé par GAVI Alliance. GAVI Alliance se réserve le droit de mettre fin à son soutien au Pays pour les programmes décrits dans cette proposition en cas de confirmation d'emploi abusif des fonds octroyés par GAVI Alliance.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Pays confirme que les fonds fournis par GAVI Alliance ne seront pas offerts par le Pays à un tiers, ni que le Pays recherchera grâce à cette proposition un cadeau, un paiement ou un avantage direct ou indirect qui pourrait être interprété comme une pratique illégale ou un fait de corruption.

AUDITS ET ARCHIVES

Le Pays procèdera annuellement à des audits financiers et les communiquera à GAVI Alliance sur simple demande. GAVI Alliance se réserve le droit, pour elle-même ou à travers d'un agent, d'effectuer des audits ou toute autre forme d'évaluation de la gestion financière, afin de s'assurer de la responsabilité comptable des fonds versés en faveur du Pays.

Le Pays conservera des dossiers comptables précis qui justifieront la manière d'utiliser les fonds de GAVI Alliance. Le Pays tiendra à jour ses dossiers comptables conformément aux normes comptables approuvées par ses autorités pendant au moins trois ans après la date du dernier versement de fonds par GAVI Alliance. En cas de recours pour utilisation abusive des fonds, le Pays conservera ces dossiers jusqu'aux conclusions finales de l'audit. Le Pays accepte de ne soulever à l'égard de GAVI Alliance aucun privilège sur les documents dans le cadre d'un audit quelconque.

CONFIRMATION DE LA VALIDITÉ LÉGALE

Le Pays et les signataires au nom du gouvernement confirment que la présente proposition est exacte et correcte et qu'elle constitue une obligation légale irrévocable du pays, aux termes de la loi du Pays, de réaliser les programmes décrits dans cette proposition.

CONFIRMATION DE LA CONFORMITÉ AVEC LA POLITIQUE DE TRANSPARENCE ET DE RESPONSABILITÉ COMPTABLE DE GAVI ALLIANCE

Le Pays confirme qu'il est informé de la politique de transparence et de responsabilité comptable de GAVI Alliance (TRC) et se conformera à ses obligations.

ARBITRAGE

Tout litige entre le Pays et GAVI Alliance qui naîtrait de cette proposition ou se réfèrerait à cette proposition et ne pourrait être résolu à l'amiable dans un délai raisonnable fera l'objet d'un arbitrage à la demande soit de GAVI Alliance, soit du Pays. L'arbitrage sera mené conformément aux règles d'arbitrage UNCITRAL en vigueur à ce moment. Les parties conviennent qu'elles seront liées par la sentence arbitrale au titre de règlement définitif du litige. Le for sera à Genève, Suisse. La langue de l'arbitrage sera l'anglais.

Pour tout litige dont le montant contesté est égal ou inférieur à 100.000 USD, l'arbitre unique sera désigné par GAVI Alliance. Pour tout litige dont le montant contesté est supérieur à 100.000 USD, trois arbitres seront désignés comme suit: GAVI Alliance et le Pays désigneront chacun un arbitre et ces deux arbitres désigneront de commun accord un troisième arbitre qui présidera le collège.

GAVI Alliance ne sera pas responsable à l'égard du Pays pour tout recours ou perte relative aux programmes décrits dans cette proposition, y compris (liste non exhaustive) les pertes financières, les recours en suspicion, les dommages à la propriété, les lésions physiques aux personnes ou le décès. Le Pays sera seul responsable de tous les aspects de la gestion et de la mise en œuvre des programmes décrits dans la présente proposition.